

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT QUATRE****Le 19 septembre 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 12 septembre 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

35

Nombre de votants : 40

Excusés : M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie, M. JARSAILLON Philippe, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard.

Pouvoirs : M. DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. JARSAILLON Philippe à Mme JOLY Michelle, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. GROSDENIS Henri, (Arcinges).

N°2024/N°148**OBJET : ACTIONS COMPLEMENTAIRES DANS LE CADRE DE LA
CONVENTION TERRITORIALE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET
CULTURELLE (CTEAC) – VOLET FORMATION**

M. le Vice-président en charge de la culture rappelle qu'en 2024, la CTEAC de Charlieu-Belmont Communauté a accompagné et intégré ces différentes actions :

- Le projet Musée Parcours découverte autour du textile - De l'héritage patrimonial au recyclage de la matière ;
- La résidence été culturel : Capsules créatives autour du spectacle « Et vous, vous en êtes où ? » ;
- Le projet « Et vous, vous en êtes où ? » autour de la thématique du deuil en partenariat avec le Théâtre Du Ciel aux étoiles (Henri-Charles Caget, musicien percussionniste compositeur et Catherine Veillet, thérapeute en deuil/fin de vie) et l'École de l'Oralité, association de médiation culturelle basée à Saint-Etienne ;
- Poste de coordinatrice culturelle ;
- Enveloppe formations culture à destination du comité coopératif et des référents culture ;
- Le projet Brazil, « Mille couleurs » partenariat de l'École de Musique et de l'École de l'Oralité.

Ces actions culturelles ont été portées au budget prévisionnel pour 68 382,81 €. Une subvention de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes a été versée pour un montant global de 29 000 € et du Département de la Loire pour un montant global de 7 000 € contribuant à la réalisation des actions.

- Formations à destination du Comité coopératif et des référents culture :

Selon la délibération N°2023/167, le comité coopératif évalue les besoins du territoire et met en place des formations et ateliers visant à sensibiliser et à professionnaliser le secteur culturel. Une première subvention de 5 000 € de la DRAC a été allouée en 2022 pour l'année 2023/2024. En 2023, a été organisée une première formation sur la gestion de projet, animée par l'association UTOPIQUES pour un coût de 1 500 €. Il reste donc un budget de 3 500 euros.

En projet une recherche-action, Céline Fèvres « Être jeune à Charlieu-Belmont Communauté » :

En 2024, nous proposons de mener une recherche-action en partenariat avec Céline Fèvres, sociologue du territoire et membre associée du Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Économique (LISE) du CNAM. Cette recherche-action, à l'échelle de la Communauté de Communes de Charlieu-Belmont, a pour objectif de :

- Travailler sur les représentations et outiller les jeunes, et les acteur.ices du territoire (professionnel.le.s, élu.e.s) afin de favoriser un changement effectif au niveau individuel et collectif
- Nourrir le diagnostic de territoire, outil de connaissance et d'analyse du territoire en matière culturelle permettant d'identifier les logiques entre acteurs et modes de vie de la population en perpétuelle évolution.
- Appréhender la notion de droits culturels sur le territoire et au sein de la CTEAC. Les droits culturels ont été inscrits dans les lois « Notre » et « CAP ». L'enjeu de cette recherche-action sera l'appropriation de cette notion par les élus et le comité coopératif, afin d'enrichir leurs futurs projets et améliorer leurs pratiques.
- Renforcer un maillage territorial en associant les élus référents culture et le comité coopératif autour d'une définition commune de la CULTURE tout en favorisant l'interconnaissance des acteurs et élus autour d'une démarche participative.
- Renforcer une démarche d'évaluation collective autour des projets menés (CTEAC ou tout autre action menée par les acteurs du territoire).

A ce titre, le dispositif de recherche s'appuie sur la mise en œuvre de 9 "focus groups" sur trois zones "repérées" du territoire : Charlieu, Belmont-de-la-Loire et Vougy/Nandax. Le focus group est l'appellation couramment donnée à l'entretien de recherche collectif (Duchesne et al., 2009). Il prend appui sur quatre ressorts basiques : le récit, la dynamique de groupe, l'initiative personnelle et l'expérimentation. Il recueille des informations de qualité et valorise l'intelligence collective.

Ce projet s'articule autour d'une convention de partenariat détaillant le projet, ses objectifs et son budget, qui fera l'objet de la présente délibération.

La recherche-action se tiendra d'octobre 2024 à juin 2025 et est chiffrée à 8 500 €. Au budget 2024, il était prévu une dépense de formation de 3 500 euros, financé par une subvention déjà perçue de la DRAC.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- approuve le projet de recherche action de Céline Fèvres « Être jeune à Charlieu-Belmont Communauté » pour un montant total de 8 500 € pour ce projet, en précisant que les 5 000 euros restants seront inscrits au budget 2025 et feront l'objet d'une demande de subvention supplémentaire auprès de la DRAC,
- autorise M. le Président à signer la convention de partenariat pour la mise en place de la recherche-action menée par Céline Fèvres, d'octobre 2024 à juin 2025.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune d'Arcinges
M. Henri GROSDENIS

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240919-2024-148-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024
Publication : 26/09/2024

